



JE PRENDS LE CAR !



Rentrée 2022/2023 les consignes pratiques

1. LE NUMÉRO DE MON CAR

- **Je mémorise mon numéro de car** pour le repérer facilement au point d'arrêt et sur le parking de mon établissement scolaire.
- Mon numéro de car est disponible sur le Portail Famille ; il est composé d'un chiffre facile à retenir et qui apparaîtra à l'avant du car.

2. MA CARTE DE TRANSPORT

- **Je monte donc je badge** : le badgeage doit être systématique à chaque montée à bord des cars scolaires. Si mon car n'est pas équipé, je présente ma carte au conducteur.
- Le badgeage permet de sécuriser votre transport en vérifiant votre prise en charge et permet de connaître le nombre de personnes à bord en cas d'accident.

3. LES RÈGLES DANS LE CAR

- **Je respecte les règles** de bonne conduite détaillées dans le règlement des transports scolaires.
- Tout au long du transport, pour assurer ma sécurité et celle de mes camarades **je porte mon gilet haute visibilité**.
- En cas de non-respect de ce règlement, je m'expose à une sanction (avertissement, exclusion temporaire ou exclusion définitive).

